



**Direction générale de la mondialisation,
de la culture, de l'enseignement
et du développement international**
*Délégation pour l'action extérieure des
collectivités territoriales*

Paris, le 24 mai 2017

COMMUNIQUÉ

Annnonce des lauréats au label « Expertise territoriale internationale » (Programme d'appui à la coopération thématique des collectivités territoriales PACT3)

Le programme d'appui à la coopération thématique des collectivités territoriales (PACT3) offre un soutien aux autorités locales françaises qui n'ont pas encore de programme de coopération décentralisée dans un pays-cible et qui souhaiteraient en développer un (tous les pays sont « éligibles » comme destination de PACT3, y compris les pays de l'Union Européenne).

PACT3 permet la labellisation des collectivités territoriales pour les compétences ou savoir-faire particuliers qu'elles souhaitent voir reconnaître, ainsi que des institutions publiques ou privées, ayant démontré leur capacité à assister techniquement les collectivités territoriales françaises dans la mise en œuvre de projets de coopérations décentralisées (associations, établissements publics ou privés, entreprises et fondations d'entreprises, etc.).

13 dossiers ont été retenus par le comité de sélection du programme PACT3 :

- **Chartres** : Patrimoine, lumière et vitrail ;
- **Marseille** : NTIC au service du tourisme ;
- **Mulhouse** : Propreté urbaine ;
- **Grand Cahors** : Patrimoine, cœur urbain ;
- **Ille-et-Vilaine** : Filière laitière ;
- **SICALA Haute Loire** : Gestion de l'eau et milieux aquatiques ;
- **Association Nationale des Elus du Littoral** : Erosion côtière et gestion du littoral ;
- **Alliance des Villes Euro-Méditerranéennes de Culture** : Développement durable des patrimoines et prévention des risques ;
- **Cités de Caractère de Bourgogne Franche Comté** : Patrimoine, tourisme culturel ;
- **Mission Opérationnelle Transfrontalière** : Coopération transfrontalière ;
- **Fédération des Parcs Naturels régionaux de France** : Développement durable des territoires ruraux ;
- **Régions de France** : Appui à la régionalisation ;
- **Sites et Cités Remarquables France**: Patrimoine et urbanisme patrimonial.

La prochaine réunion du comité de sélection/labellisation aura lieu fin octobre 2017, toutes les collectivités françaises et institutions publiques et privées sont encouragées à candidater pour l'obtention du label PACT3 avant le **17 octobre 2017**.

Plus d'informations dans la rubrique « Action extérieure des collectivités territoriales » de [France Diplomatie](#).

Contact :

Anne-Marie MEVEL REINGOLD, chargée de mission auprès de la DAECT
Tél: +33 (0)1 43 17 62 61 | anne-marie.reingold@diplomatie.gouv.fr

Retrouvez le Livre blanc « Diplomatie et territoires » sur [France Diplomatie](#).